

Notre Petit Village la Terre

Respect de L'Islam ou Liberté de blasphémer ?

Les Iraniens sont les rois de la communication, voyant la colère suscitée par un film sur le prophète Mahomet qu'on peut voir sur Internet, ils ont rajouté de l'huile sur le feu, en offrant 500000 euros de plus à celui qui tuerait Salman Rushdie.

Évidemment en France, la presse a démarré au quart de tour. Le journal « Libération » en a fait sa une, et « Charlie Hebdo » a ressorti ses caricatures.

Pendant ce temps là dans le monde musulman, deux tendances s'opposent. Tandis qu'en Egypte, en Turquie et dans les pays du Golfe, les dirigeants ont lancé des appels au calme, cette semaine à Beyrouth, le chef libanais du Hezbollah Hassan Nasrallah, grand ami des iraniens, a demandé aux musulmans du monde entier de manifester leurs colères.

Il a déclaré à la presse que la diffusion de ce film aura des conséquences dangereuses, très dangereuses, dans le monde entier. Il faut dire qu'en ce moment, l'Iran n'a pas franchement la cote au sein des pays arabes. Car Téhéran soutient toujours Bachar El Assad, pendant qu'il assassine sa population.

Alors forcément dans ces pays là, où la population a renversé son dictateur, L'Iran est plutôt mal vu. C'est pour ça que ce dernier aimerait bien relancer la guerre des civilisations. Ainsi, au lieu de se disputer entre eux les musulmans seraient tous unis contre le grand Satan, en attaquant les ambassades américaines à travers le monde.

Le problème, c'est que la ficelle est un peu grosse, il faut vraiment être de mauvaise foi pour prétendre qu'un petit film diffusé par quelques extrémistes, est représentatif des américains en général, mais bon ! Les Iraniens n'ont pas le monopole de la mauvaise foi.

En France il y a des gens comme Marine Le Pen, qui affirment qu'une manifestation improvisée par quelques extrémistes serait représentative de tous les mouvements islamistes du monde.

Il y a eu 250 manifestants sur les Champs Elysées, et Marine Le Pen en annonce 100.000 la prochaine fois. Il faut savoir qu'en France il y a 6 millions de musulmans et 15000 Salafistes. Il est inutile d'être bon en math, pour voir que les Salafistes sont minoritaires.

Moi aussi je suis pour une foi qui ne dicte pas la loi, et je rappelle au Front National que le réalisateur français Michel Ribes a été agressé par un certain nombre d'intégristes catholiques à Nancy pour protester contre la tenue, en décembre dernier, de la pièce

« Golgota Picnic » au théâtre du Rond Point à Paris.

Je rappelle aussi que le 23 octobre 1988, un groupe fondamentaliste catholique incendie une salle du cinéma Espace Saint-Michel à Paris pour protester contre la projection du film.

Cet attentat a fait quatorze blessés dont quatre sévères. D'autres incendies seront perpétrés à la salle du Gaumont Opéra ainsi qu'à Besançon. Un autre attentat du même groupe a causé le décès d'un spectateur.

Il faut bien souligner qu'il n'y a pas d'amalgame à faire, la grande majorité des musulmans est extrêmement respectueuse des lois, et pratique sa religion de manière respectable, et on n'a rien à lui reprocher. Ce sont des citoyens totale-

ment intégrés, qui ont un sens aigu du devoir de la citoyenneté, il ne faut pas porter à ces gens un chapeau qui n'est pas le leur.

Il ne faut pas aussi que la communauté musulmane se fasse piéger par ces crétins qui ont conçu ce film misérable et pitoyable. Il ne viendra pas à l'idée de toute personne censée de comparer l'Islam à ce film que j'appellerai un torchon. Comment peut-on tuer des gens au nom de ce torchon ? Les caricatures de « Charlie Hebdo » sont lamentables, et provocateurs, là aussi, il faut vraiment faire attention aux conséquences. Les journalistes de « Charlie Hebdo » sont très mauvais, et les répercussions peuvent être dramatiques. Il faut le dire, on n'est pas obligé d'être solidaires de ces journalistes, qui usent de la liberté d'expression, pour blesser des millions de musulmans, ou n'importe quelle autre confession dans le monde.

Dans la vie, nous rencontrons deux formes de respect : le respect de la loi, et le respect de la personne. À partir de là, on peut s'interroger sur le double sens du respect afin de démontrer que c'est à travers le respect de la personne que le respect de la loi prend du sens. Donc le sens de la loi est la personne.

Par Mustapha Bouhaddar



Consultez nos archives (depuis juillet 2003) sur notre site WEB:

www.maghreb-canada.ca

Pour toute autre information, appelez-nous au 514-576-9067 ou envoyez-nous un courriel à :
info@maghreb-canada.ca